

L'obsolescence programmée, un concept loin d'être en désuétude

Arte diffusait récemment un documentaire intitulé « Prêt à jeter ». Son thème : l'obsolescence programmée ou autrement appelée désuétude planifiée. Le documentaire revient notamment sur le lobby des lampes, le cartel de Phoebus dont voici la présentation sur [Wikipédia](#) « Dans l' [histoire de l'économie](#) le premier objet a avoir été massivement et mondialement concerné par l'obsolescence programmée [1](#) semble avoir été la [lampe à incandescence classique](#) selon la volonté de grands industriels du secteur regroupés sous le nom de [Cartel de Phoebus](#) Celui-ci, créé spécifiquement dans ce but le 23 décembre [1924](#) regroupait alors les principaux fabricants mondiaux d'ampoules. Devant l'augmentation de la durée de vie des ampoules (2 500 heures en moyenne en 1924) et donc face à un moindre renouvellement des lampes par les consommateurs, les industriels éditent une *charte commune* indiquant qu'il ne pourra plus être fabriqué d'ampoule ayant une durée de vie supérieure à 1 000 heures. Ils se dotent pour cela d'une instance commune de vérification et de répression éventuelle au moyen d'amendes d'autant plus élevées que la vie constatée des ampoules est longue. En 1927, dans le monde entier, la durée de vie des ampoules des grandes marques était alignée sur 1 000 heures en moyenne. À titre de comparaison, l' [ampoule centenaire](#) une ampoule de la caserne des pompiers de [Livermore](#) serait restée allumée pratiquement en continu depuis 1901, et a donc brillé près d'un million d'heures [2](#) Après [1939](#) le Cartel de Phoebus changea plusieurs fois de nom et de forme ».

Dans une société de consommation comme la nôtre, l'obsolescence programmée répond aux besoins des firmes de renouveler leurs marchés. Faute d'un pouvoir suffisant des consommateurs pour se défendre des défauts de ce système, comme la nécessité de racheter de nouveaux produits, cette thématique est appelée à de beaux jours. C'est aussi une illustration de la théorie des jeux. L'intérêt général va à une obsolescence moins rapide pour des raisons liées à la préservation des ressources naturelles, mais également pour éviter de voir des personnes condamnées à accepter des conditions de travail déplorables pour satisfaire leurs besoins. Les intérêts particuliers vont à la prise en compte des stratégies des concurrents : qui alors accepterait de voir le taux de croissance de son chiffre d'affaires menacé parce qu'il est vertueux ? Ceux des ménages sont de disposer de matériels à bas prix, même s'ils durent moins longtemps. Et comment être certain d'ailleurs que le produit acheté à haut prix va durer plus longtemps ?

Voici ce documentaire éclairant en quatre parties.

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=Gnv1VaErnMU>[/youtube]

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=yf_YjZ77B3s&feature=related[/youtube]

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=QKymAL_1zCc&feature=related[/youtube]

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=6gWvEc1Hmms&feature=related>[/youtube]